

Paris, 21 mars 2007

Madame Benita FERRERO WALDNER
Commissaire Européenne
Relations Internationales – Amérique Latine
COMMISSION EUROPEENNE
B – 1049 Bruxelles

Madame la Commissaire Européenne,

Profondément indignés par l'aggravation de la répression policière exercée sur le territoire mapuche depuis plus huit mois, nous sollicitons de nouveau toute votre attention et celle de votre organisation sur ce sujet.

Dans son courrier du 19 juin 2006, M. Peter SCHWAIGER, votre chef de cabinet adjoint, nous informait que la Communauté Européenne suivait de très près l'évolution des relations entre le gouvernement chilien et le peuple Mapuche.

Mais c'est avec une grande préoccupation que nous constatons que, ces derniers temps, une répression systématique s'est abattue sur toutes les communautés mapuche des VIIIe, IXe et Xe régions revendiquant leurs terres y compris celles disposant de titres de propriété restitués par l'Etat chilien.

Les Mapuche subissent un état de siège permanent avec des perquisitions et des rafles opérées dès cinq heures du matin par des forces armées, appuyées par des véhicules militaires, des hélicoptères, etc. Ces opérations sont souvent accompagnées de destruction des maisons incluant la séquestration d'outils de travail agricole.

À chaque opération, des dizaines de membres de communautés sont arrêtés avec une violence inexplicable – sans aucune présentation de mandats émis par un tribunal – et se retrouvent inculpés pour de supposés délits sans élément de preuve. Des dizaines de membres de communautés doivent être hospitalisés du fait de blessures reçues au cours des opérations, notamment des personnes âgées et des femmes. La violence de ces opérations entraîne, il faut le souligner, des traumatismes sévères chez les enfants de ces communautés.

Le dernier cas le plus grave commis par les forces policières s'est produit à la fin du mois d'août dernier, à 2 heures du matin, avec l'assassinat de M. José Domingo Collihuín Catrill, Lonko âgé de 71 ans de la communauté de Collihuín, située à 20 km de la commune de Nueva Imperial. Lors de cette opération, deux de ses fils ont été blessés par balle. Le prétexte invoqué pour cette opération était la recherche de bétail volé à un propriétaire terrien.

Les bonnes intentions que Mme la Présidente Michelle Bachelet a exprimé publiquement pour résoudre le conflit mapuche est en totale contradiction avec le véritable climat de terreur imposé par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice.

Nous considérons que la violation des droits humains des peuples indigènes est un crime et pour cette raison nous demandons aux pays membres de la Communauté Européenne de constituer une Commission d'enquête sur les violations quotidiennes qui se multiplient sur le territoire mapuche (Wallmapu) et d'exiger du gouvernement chilien l'application des recommandations des organismes internationaux :

- **Recommandations** à l'Etat chilien émises dans son **rapport de novembre 2003** par **M. Rodolfo Stavenhagen**, rapporteur spécial de la **Commission des droits de l'homme auprès des Nations Unies** ;

- **Articles 13 et 14** du Chapitre « **Facteurs et difficultés qui empêchent l'application du Pacte** » dans le **rapport 2004 du Conseil Economique et Social des Nations Unies** ;

- **Rapport n° 445/3 d'Avril 2006 d'une Mission Internationale d'Enquête de la FIDH** intitulé « *Chili, l'autre transition chilienne: droits du peuple Mapuche, politique pénale et protestation sociale dans un Etat démocratique* » ;

Et récemment :

- **Les Propositions d'Organisations Territoriales Mapuche à l'Etat chilien**, émises en 2006.

Nous vous prions, Madame la Commissaire Européenne, de bien vouloir transmettre notre pétition aux parlementaires européens et de nous tenir informés de la suite donnée à notre demande de création d'une Commission d'enquête ainsi qu'à d'autres initiatives qui exigent de l'Etat chilien le respect des droits des peuples indigènes en territoire mapuche et sur l'ensemble du territoire national.

Veuillez agréer, Madame la Commissaire Européenne, l'expression de notre sincère considération.

Organisations signataires :

- Nestor Vega, Président
Association Terre et Liberté pour Arauco - Arcueil, France
- Hayin-Ray Antileo Navarrete, représentante à l'étranger de Meli Wixan Mapu,
Commission de soutien aux peuples originaires du Chili
- Hector Zavala
pour le **Collectif des Droits de l'Homme au Chili** - Paris, France
- Jaime Valdes
DIDEPU - Defensoria Internacional de los Derechos de los Pueblos – Genève, Suisse
- Violeta Serena, représentante
Coordination d'Enlace Mapuche Internacional, Section Italie
- Urbano BURGOS, Président
Comitato Lavoratori Cileni Esiliati, Alessandria, Italie.
- Tatiana Zuniga Matamala, Présidente
Association de Théâtre et Mime PUEBLO - Paris, France
- **Asociacion de Chilenos GAMIPANE de Neuchâtel – Suiza**
- Carmen Minchan-Jegou, Présidente
Association INTI France (Identité des Nations et Traditions Indigènes).